



TU ES MEMBRE DE L'ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC
ET TU SOUHAITES TRAVAILLER DANS LE MONDE DE L'ÉDUCATION ?

TRAVAILLER AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS C'EST :

- Horaire de travail flexible facilitant la conciliation travail et vie privée
- Milieu de travail et équipe dynamiques
- Régime de retraite à prestation déterminée
- Assurances collectives
- Programme d'aide aux employés
- Formation et perfectionnement offerts pour les employés

Conditions de travail : Corps d'emploi : Ergothérapeute
Poste temporaire (35 h/semaine)
Remplacement d'un an (congé maternité)
Salaire selon l'expérience : de 25,63 \$ / heure à 47,48 \$ / heure

Exigences requises pour le poste :

- Être membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec;
- Réussite du test de français;
- Posséder un permis de conduire valide (déplacements requis sur le territoire du Centre de services scolaire).

Lieu d'affectation : Service des ressources éducatives
971, 5^e Rue, Val-d'Or

DATE LIMITE POUR POSTULER : 20 AOÛT 2021 À 16 H

Description du poste :

L'emploi d'ergothérapeute comporte plus spécifiquement des fonctions de dépistage et d'évaluation des habiletés fonctionnelles des élèves présentant des troubles physiques ou psychomoteurs, ainsi que de détermination et de mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie pour ces élèves, dans le but de développer, restaurer ou maintenir leurs aptitudes, de compenser leurs incapacités, de diminuer les situations de handicap, d'adapter leur environnement pour favoriser une autonomie optimale et de faciliter leur cheminement scolaire.

- L'ergothérapeute évalue le développement de l'élève dans différentes sphères : motricité globale et fine, intégration sensorielle, habiletés perceptivo-cognitives, aspect social et rationnel, activités de la vie quotidienne et de la vie domestique; elle ou il analyse et évalue les habiletés fonctionnelles des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire. Elle ou il, dans le cadre d'un plan d'intervention, détermine un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie, pour répondre aux besoins de l'élève et elle ou il décide de mesures de contention, si nécessaire.
- Par le biais de thérapies individuelles ou de groupe, elle ou il stimule les acquisitions dans les sphères où l'élève accuse des retards pour lui permettre de développer au maximum ses capacités; elle ou il utilise les activités et le milieu scolaire pour favoriser la généralisation des apprentissages pour que l'élève devienne le plus fonctionnel et autonome possible dans son milieu de vie.
- Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en ergothérapie; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
- Elle ou il conçoit, choisit, adapte et prépare le matériel nécessaire aux séances de thérapie individuelle ou de groupe et recommande l'acquisition d'équipements; elle ou il conseille et soutient le personnel enseignant pour qu'il puisse adapter l'enseignement ou le matériel et elle ou il suggère des stratégies; elle ou il rencontre, soutient et conseille les parents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant la réadaptation de l'élève.
- Elle ou il peut faire un travail de consultation et de formation auprès des intervenantes et intervenants du milieu scolaire, médical ou de réadaptation.
- Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.
- Elle ou il peut aussi animer des ateliers et offrir du soutien à certains groupes de parents, en partenariat avec les intervenantes et intervenants du milieu scolaire ou du réseau de la santé et des services sociaux.
- Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

Supérieur immédiat : Direction du Service des ressources éducatives

**Nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae,
accompagné d'une lettre de présentation à :**

Madame Sophie-Anne Soumis, coordonnatrice
Service des ressources humaines
par courriel à emploi@csob.qc.ca

N.B. : Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi.

HUMAINE | DYNAMIQUE | INNOVANTE

csob.qc.ca | facebook.com/profilcsob